

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 44 Ont participé au vote : 58 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 6 Date de la convocation : 05 décembre 2024</p>	<p>L'an deux mille VINGT QUATRE et le DOUZE DECEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p style="text-align: center;">Office de Tourisme Intercommunal</p> <p style="text-align: center;">Budget 2025 de l'EPIC</p> <p>N° d'Ordre : 293-24</p> <p>Classification @ctes : 7.1 Décisions Budgétaires</p> <p>Secrétaire de Séance : Bernard LAMBERT</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Luc BLAISE, Gérard QUES, Christian TRIADO, André ARGILES, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Claire LAMY, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Jean MAURY, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Henri GUITART, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Daniel ASPE a donné procuration à Aude VIVES, Roger PAILLES a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Guy CASSOLY a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Jean-Louis SALIES, Thierry BEGUE a donné procuration à Johanna MESSAGER, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Yves DELCOR, Etienne TURRA a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Agnès ANCEAU-MORER a donné procuration à Géraldine BOUVIER, David MONTAGNE a donné procuration Thérèse GOBERT FORGAS, Olivier GRAVAS a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART, Raphaël VIGIER a donné procuration à Nathalie CORNET, Claude SIRE a donné procuration à Christian TRIADO,</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Anne LAUBIES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JÄNER, Jean CASTEX, Françoise ELLIOTT, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean SERVAT, Serge BOYER, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.</p>

Vu les articles L133-8 et R133-15 du code du tourisme,

Le Président,

RAPPELLE que le budget primitif de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó est voté en Comité de Direction de l'Office de Tourisme et que, bien qu'ayant l'autonomie juridique et financière, l'EPIC doit faire approuver son budget par la communauté de communes.

INDIQUE que par délibération en date du 2 décembre 2024, le Comité de Direction de l'EPIC Office de tourisme a voté le budget primitif 2025 de l'EPIC.

PROPOSE au Conseil de valider le budget 2025 de l'EPIC Office de Tourisme établi comme suit :

Section de Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	226 365,00	
012 – Charges de personnel	549 980,00	
65 - Autres charges de gestion courante	22 715,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		34 110,00
74 – Dotations, subventions et participations		568 450,00
75 - Autres produits de gestion courante / Reversement taxe de séjour		250 000,00
042 – Opérations d'ordre entre sections	10 000,00	
023 – Virement à la section d'investissement	43 500,00	
Total Fonctionnement	852 560,00	852 560,00
Section d'Investissement :		
	Dépenses	Recettes
20 - Immobilisations incorporelles / Site Internet (refonte)	50 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	3 500,00	
040 – Opérations d'ordre entre sections		10 000,00
021 – Virement de la section de fonctionnement		43 500,00
Total Investissement :	53 500,00	53 500,00
TOTAL BUDGET	906 060,00	906 060,00

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, par 52 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

VALIDE le budget 2025 de l'EPIC Office de Tourisme établi comme suit :

Section de Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	226 365,00	
012 – Charges de personnel	549 980,00	
65 - Autres charges de gestion courante	22 715,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		34 110,00
74 – Dotations, subventions et participations		568 450,00
75 - Autres produits de gestion courante / Reversement taxe de séjour		250 000,00
042 – Opérations d'ordre entre sections	10 000,00	
023 – Virement à la section d'investissement	43 500,00	
Total Fonctionnement	852 560,00	852 560,00
Section d'Investissement :		
	Dépenses	Recettes
20 - Immobilisations incorporelles / Site Internet (refonte)	50 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	3 500,00	
040 – Opérations d'ordre entre sections		10 000,00
021 – Virement de la section de fonctionnement		43 500,00
Total Investissement :	53 500,00	53 500,00
TOTAL BUDGET	906 060,00	906 060,00

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 18 décembre 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.